

L'unihockey et la protection des enfants et des adoles- cents dans l'unihockey



Impressum:

Auteur: K. Käppeli, instructeur / Psychologue
1^{ère} édition: 1999 (en allemand)
Editeur: Département technique
de l'Association Suisse de Football

Edition reprise et
adaptée en 2003 par

Swiss Unihockey, Maison du Sport, 3000 Berne 32
Tél. 031 359 72 44 - Fax 031 359 72 49
info@swissunihockey.ch - www.swissunihockey.ch
2004

Edition française

Traduction

Layout et impression:

Désignation

Elisabeth Kleiner, Hinterkappelen

Wittwer Druck, Berne

La forme au masculin n'a pas été utilisée dans son
sens premier, mais dans un but de simplification et
vaut pour les deux sexes.

7. À QUI S'ADRESSER?

Partenaire contact

- L'Office fédéral du Sport (OFSP), 2532 Magglingen; de nombreuses adresses de centres de consultation dans tous les cantons et une bibliographie abondante
<http://www.baspo.ch/f/jugendusport/js.php>

Swiss Unihockey, Maison du Sport, case postale 606, 3000 Berne 32
Tél. 031 359 72 44 Fax 031 359 72 49
info@swissunihockey.ch www.swissunihockey.ch
Groupe de travail pour la protection de l'enfant et de l'adolescent dans l'unihockey

Aide pour toute personne concernée:

Association suisse pour la protection de l'enfant – www.kinderschutz.ch
Case postale 344, 3000 Berne 14
Tél 031 398 10 10, Fax 031 398 10 11

Centre de consultation et téléphone secours pour femmes; Centre de consultation pour enfants exploités sexuellement, adolescentes et femmes:
www.frauenberatung.ch

Tél. 143: La main tendue

Tél. 147: Ligne d'aide aux enfants et aux jeunes

Ces centres offrent une première consultation confidentielle sans aucun engagement à venir à d'autres consultations ou à entreprendre des démarches.

8. BIBLIOGRAPHIE

- Pro Juventute: Sexuelle Gewalt gegen Kinder, 4e éd. 1997 (all. et it.)
- Pro Juventute: Über sexuellen Missbrauch 3e éd., Zurich 1993 (all. et it.)
- Wege aus dem Labyrinth. Fragen von Jugendlichen zu sexuellem Missbrauch, Donna Vita 1992
- Protecting children. A guide for sportspeople. The National Society for the Prevention of Cruelty to Children and the National Coaching Foundation, 2nd edition 1998 Child protection. Awareness and Procedures. The Scottish Football Association 1997
- Grenzen: Sexuelle Gewalt gegen Kinder und Jugendliche. Leitfaden für Lehrkräfte aller Stufen und Erziehende. Huser J./Leuzinger R., Verlag der Elementarlehrerinnen- und Elementarlehrerkonferenz des Kantons Zürich, 2. Aufl. 1994
- Walter Bucher (Hrsg.): 1020 Spiel- und Übungsformen im Kinderfussball. Verlag Hofmann Schorndorf 1999 (Theorieteil)

CONTENU

1. Le jeune doit se savoir soutenu

2. Pratiques erronées et agressions

3. On ne doit pas en arriver là

- 3.1 Le responsable d'une section Juniors dans un club peut...
- 3.2 Ce que l'entraîneur peut et doit...

4. Le jeune lance un S.O.S

- 4.1 Comment reconnaître des pratiques erronées de nature non sexuelle
- 4.2 Déceler l'agression sexuelle?

5. Comment réagir?

- 5.1 Informations pour les personnes de confiance
- 5.2 Suggestions pour les concernés directs
- 5.3 Démarche à suivre en cas d'abus sexuel

6. La charte d'éthique de Swiss Olympic

7. A qui s'adresser?

8. Bibliographie



1. LE JEUNE DOIT SE SAVOIR SOUTENU

Quand un enfant ou un adolescent pratique du sport, il doit pouvoir compter sur des adultes qui le guident et le soutiennent. Le bien-être du jeune est prioritaire et se rapporte à toute sa personne: le corps et la perception, les besoins et l'identité sexuels.

Il peut être porté atteinte à ce bien-être de multiples manières dans l'unihockey chez les jeunes: commentaires déplacés des entraîneurs ou des parents pendant un match; langage grossier entre les joueurs; humiliations, railleries; méthodes d'entraînement très dures, ou institution de "rituels" au vestiaire et sous la douche. Ces actes sont blessants et attaquent le jeune au plus profond de sa personnalité. La blessure psychique peut atteindre des dimensions qui demanderont l'intervention d'un spécialiste.

L'unihockey n'est pas à l'abri de ces nuisances, et il peut arriver qu'un entraîneur exploite les enfants et les adolescents et même abuse d'eux dans un club d'unihockey. Il faut alors réagir avec détermination. L'entraîneur en tant que personne de référence peut aussi aider en protégeant le jeune de tels agressions, car les enfants, les adolescents doivent se savoir soutenus par les adultes qui sont prêts à leur offrir sécurité et protection. Cette brochure «Protection des enfants et des adolescents dans l'unihockey» se doit d'être un guide pour le fonctionnaire, le coach et l'entraîneur et leur montrer comment se comporter en cas d'agressions et de pratiques erronées.

2. PRATIQUES ERRONÉES ET AGRESSIONS

Tout acte déplacé envers des enfants et des adolescents est une pratique erronée que ce soit une atteinte morale ou physique.

Pratique corporelle erronée

Est reconnue pratique corporelle erronée, tout acte qui peut amener à une blessure prévisible à cause d'un exercice mal approché ou un niveau d'exigences d'entraînement trop élevé pour le jeune. Ceci vaut également quand on accepte tacitement que des jeunes aient accès à l'alcool, au tabac, à des narcotiques ou à des médicaments ou qu'ils soient même incités à en consommer - tout particulièrement quand les performances doivent être stimulées par des produits dopants.

6. LA CHARTE D'ÉTHIQUE DE SWISS OLYMPIC

Tous ensemble pour un sport sain, respectueux et correct

Premièrement

TRAITER TOUTES LES PERSONNES DE MANIÈRE ÉGALE !

La nationalité, le sexe, l'âge, l'orientation sexuelle, l'origine sociale, les préférences religieuses et politiques ne sont les éléments d'aucun désavantage.

Deuxièmement

PROMOUVOIR L'HARMONIE DU SPORT AVEC L'ENVIRONNEMENT SOCIAL!

Les exigences relatives à l'entraînement et à la compétition sont compatibles avec la formation, l'activité professionnelle et la vie de famille.

Troisièmement

FAVORISER LE PARTAGE DES RESPONSABILITÉS !

Les sportifs sont associés aux décisions qui les concernent.

Quatrièmement

RESPECTER PLEINEMENT LES SPORTIFS AU LIEU DE LES SURMENER!

Les mesures prises pour atteindre les objectifs sportifs des individus ne lèsent ni leur intégrité physique, ni leur intégrité psychique.

Cinquièmement

ÉDUIQUER AU RESPECT MUTUEL ET À UN COMPORTEMENT RESPONSABLE ENVERS L'ENVIRONNEMENT !

Les relations mutuelles entre les personnes comme l'attitude envers la nature sont empreintes de respect.

Sixièmement

S'OPPOSER À LA VIOLENCE, À L'EXPLOITATION ET AU HARCÈLEMENT SEXUEL !

La prévention s'effectue sans faux tabous : être vigilant, sensibiliser, intervenir à bon escient.

Septièmement

S'OPPOSER AU DOPAGE ET AUX TOXICODÉPENDANCES !

Expliquer sans relâche et, en cas de consommation, réagir immédiatement.

Le mieux est de prendre conseil auprès d'un centre de consultation pour la protection de la jeunesse. Les démarches ultérieures sont alors adaptées à la situation. Il faut aussi contrôler que les signes avant-coureurs de sévices soient confirmés.

Si le soupçon d'agressions sexuelles se confirme dans le club, les rapports entre l'entraîneur et le joueur doivent immédiatement être interrompus et l'entraîneur mis sur la touche.

Pratique mentale erronée

Quand l'enfant ou l'adolescent ne se sent pas pris au sérieux ou abandonné, nous parlons de pratique mentale erronée. Les jeunes joueurs veulent que leurs efforts et leurs progrès à l'entraînement et dans le jeu soient reconnus. Sinon ils perdent confiance et estime en eux-mêmes. Les adultes qui surévaluent des résultats insuffisants nuisent aussi au développement psychique du joueur.

Négligence

On entend par négligence, un manque d'attention dans les besoins primaires d'un jeune: l'alimentation, l'affection, l'hygiène, les vêtements, un accompagnement équilibré et des soins médicaux. C'est le cas par exemple quand les vêtements pour l'entraînement et le jeu ne sont pas adaptés aux conditions atmosphériques.

Agresions sexuelles

Dans le cas d'agression sexuelle, les enfants et les adolescents doivent satisfaire aux besoins sexuels des adultes qui font usage de leur suprématie et de la situation de dépendance de la victime. On entend par agressions sexuelles des sévices de toutes sortes: attouchements des parties intimes, visionnement de matériel pornographique et écoute forcée de propos et de blagues salaces.



son3. ON NE DOIT PAS EN ARRIVER LÀ

Le respect et la considération du jeune est la protection la plus efficace contre les pratiques erronées et les agressions. Il y a en outre des possibilités de prévention concrètes. La loyauté et la bonne information en sont deux aspects capitaux.

3.1 Le responsable d'une section Juniors dans un club peut

- élaborer des lignes directrices pédagogiques, sociales et sportives et les diffuser auprès des parents et des joueurs.
- aborder le sujet «Protection de l'enfant et de l'adolescent» au moment de la sélection et de l'engagement des entraîneurs et fixer les objectifs d'entraînement et de coaching.
- profiter d'un entretien en tête-à-tête ou en groupe avec les entraîneurs pour parler de sujets délicats comme les pratiques erronées ou les agressions envers les jeunes.
- soutenir l'entraîneur et faire l'éloge de son travail: il n'aura alors pas besoin de se mettre en valeur auprès des enfants.
- engager des femmes pour exercer la fonction d'entraîneur: elles savent souvent mieux doser les exigences. Être deux à s'occuper d'un joueur n'est pas seulement bon pour se protéger mutuellement, mais c'est aussi enrichissant pour tous.
- fixer dans un code d'honneur les règles de comportement de l'entraîneur envers les joueurs; qu'il se distance de tout contact intime et renonce à des pratiques erronées (langage vulgaire, coups, railleries, organisation sadique du programme d'entraînement). Par principe, il faut se tenir à la Convention des droits de l'enfant de l'ONU. L'entraîneur signe les règles de bonne conduite.

5.2 Suggestions pour les concernés directs

Quelques démarches qu'une personne directement concernée peut entreprendre si elle a l'impression qu'elle a fait du mal à un jeune :

- Je parle au joueur concerné et le prends au sérieux.
- Je rassure le joueur en lui expliquant qu'il n'est nullement responsable de ce dérapage, même si son comportement aurait permis de le penser.
- Je m'excuse auprès de mon interlocuteur et exprime mes regrets pour mon comportement ambiguë.
- Je m'efforce de trouver un chemin pour améliorer les relations.
- Par principe: si l'adulte ne peut pas régler la situation et que l'atmosphère reste lourde, le mieux est qu'il s'adresse à une personne de confiance ou à un spécialiste.
- En cas de pratiques erronées entre joueurs, le mieux est de proposer un entretien en commun pour réparer le dommage. L'entraîneur s'emploie à exposer ce qui a pu blesser sans toutefois jouer les juges et sans prendre parti, mais plutôt en essayant de comprendre. Il encourage également les joueurs concernés à se comprendre mutuellement.

5.3 Démarche à suivre en cas d'abus sexuel

Les responsables des juniors et l'entraîneur ne sont pas des thérapeutes. Ce n'est pas à eux de juger s'il y a eu abus sexuel ou non. Mais c'est à eux d'entreprendre les démarches indispensables. Les responsables des juniors et l'entraîneur ont pour rôle d'être les personnes de confiance auxquelles les enfants et les adolescents peuvent recourir en cas d'événements blessants aussi bien dans l'équipe qu'hors de l'équipe.

5. COMMENT RÉAGIR?

Les premiers pas sont toujours délicats. Le jeune a peut-être peur, il est désorienté et fragilisé. Il souffre souvent de sentiments de culpabilité qui le tourmentent et sont difficiles à comprendre parce qu'il a l'impression d'avoir provoqué cette agression. Il faut donc instaurer un climat de confiance : le jeune joueur doit être sûr qu'il est protégé et qu'il a bien agi en parlant à un tiers. Ses déclarations doivent être prises au sérieux. La personne de confiance aura peut-être du mal à réprimer des réactions spontanées de colère ou d'horreur.

En tout cas, il faut mettre fin à cette pratique erronée. Toutefois le concerné doit être d'accord pour que cette démarche soit faite. Éventuellement dans le cas d'abus sexuel dans le club, la personne de confiance doit demander l'accord des parents.

5.1 Informations pour les personnes de confiance

Ci-après quelques informations qui pourront être utiles à un proche du jeune quand il apprend qu'il s'agit d'une pratique erronée sans abus sexuel. (Les sévices sexuels sont l'objet d'une démarche spéciale, voir sous 5.3):

- encourager le jeune joueur à parler avec la personne qui lui a fait du mal. Chercher éventuellement à créer le dialogue entre le joueur et cette personne.
- si ce n'est pas possible, contacter un centre d'aide. Une démarche particulièrement importante quand il s'agit de pratiques erronées qui ont lieu hors du club.
- quand ceci s'est passé au club, il faut parler avec la personne touchée pour remédier à cette situation.
- si l'entraîneur fautif refuse le dialogue, le responsable des juniors ou les fonctionnaires du club doivent tout faire pour mettre un terme à cette conduite (ex. remplacer l'entraîneur).

S'il y a présomption d'agression sexuelle, il ne faut pas précipiter les choses. En voulant trop bien faire, la personne responsable du jeune joueur risque d'envenimer les choses (ex. confrontation avec l'agresseur).

3.2 Ce que l'entraîneur peut et doit

- poser des questions sur les objectifs et les opinions personnels. L'entraîneur doit bien comprendre où et comment il peut recevoir des marques de gratitude pour son travail. S'il se sent attirer par les jeunes de façon immodérée, il doit consulter un spécialiste. L'essentiel est que l'entraîneur ait le courage de parler de ses impulsions intérieures avec quelqu'un. Personne ne le condamnera pour cela.
- définir les limites à ne pas dépasser: un contact corporel naturel est normal quand les rapports sont bons entre l'entraîneur et le jeune sportif. Mais il faut bien définir les limites et éviter toute situation qui pourrait être considérée comme abus.
- encourager les jeunes à dire «non». Il doit apprendre à maîtriser ses impulsions et à se respecter lui-même.
- ne pas prendre sa douche avec les jeunes joueurs. L'entraîneur fait ainsi respecter sa sphère privée.
- donner des directives bien claires à l'équipe quand elle passe la nuit en commun.
- connaître et respecter les degrés de développement du jeune en croissance, tout comme les risques de blessures et de stress.
- être un exemple par son langage et ses bonnes manières. L'entraîneur exerce une influence certaine sur le comportement des joueurs entre eux par ses manières respectueuses, directes et sa franchise.
- être ouvert et encourager les parents à collaborer.
- se montrer déterminé vis-à-vis des parents qui sont au bord du terrain et les prier de ne pas critiquer de façon ostensible le jeu et le comportement des joueurs.
- s'entretenir régulièrement du sujet de pratiques erronées et d'agressions sexuelles avec d'autres entraîneurs et aussi avec les jeunes. L'aura du tabou disparaît et les joueurs constatent qu'ils peuvent aborder de tels sujets avec leur entraîneur.

4. LE JEUNE LANCE UN S.O.S

4.1 Comment reconnaître des pratiques erronées de nature non sexuelle

On remarque vite quand il y a quelque chose qui ne tourne pas rond chez un jeune. L'enfant ou l'adolescent

- en parle ouvertement ou à mots couverts
- se sent exclu
- refuse d'aller à l'entraînement, ne veut plus aller au club
- a toujours un prétexte plus ou moins fondé pour ne pas aller à l'entraînement
- rentre de mauvaise humeur de l'entraînement et est agressif
- évite d'aller au vestiaire ou ne veut plus prendre une douche après l'entraînement
- a souvent des conflits avec d'autres joueurs (bouc émissaire)
- doute de plus en plus de lui-même, est déprimé ou abattu après un match
- est instable et résiste difficilement au stress
- pleure souvent pendant ou après l'entraînement
- se blesse fréquemment
- se blesse souvent au genou, à la cheville, au mollet dans le bas du dos, soit à des parties du corps exposées
- manque d'appétit et vice-versa, maigrit, a des insomnies

Si un ou plusieurs critères sont fréquents, il est fort possible qu'il soit sous la pression d'une pratique erronée. Toutefois ces critères ne sont pas forcément le signe de pratiques erronées. Les raisons peuvent être multiples: comportement de l'entraîneur, contacts difficiles avec les autres joueurs, crainte de ne pas être à la hauteur du défi sportif, ou bien encore situation difficile à l'école, à la maison ou problèmes personnels (croissance, puberté). Il faut donc éclaircir la situation.

4.2 Déceler l'agression sexuelle?

Des indices qui conduisent sur la piste d'éventuelles agressions sexuelles:

- blessures qui de par leur nature ou la partie du corps touchée ne correspondent pas au comportement normal du jeune pendant ses loisirs
- explications illogiques ou surabondance de détails sur une blessure par le joueur, ses parents ou la personne de référence
- automutilations
- des conversations sur la sexualité ne correspondant pas à son âge
- goinfrerie, manque d'appétit, perte de poids ou le contraire
- grande instabilité comme se balancer d'un pied sur l'autre, se triturer les cheveux
- méfiance ouverte ou gêne vis-à-vis des parents ou un proche
- isolement social
- manque de confiance en soi

D'autres faits plus significatifs mettent le doigt sur des abus sexuels :

- douleurs fréquentes dans le bas-ventre
- répugnance à rentrer à la maison
- tressautements en cas de contacts corporels ou de frôlements
- maux de tête fréquents
- déclarations directes ou allusions

L'éventualité de sévices est d'autant plus grande qu'il y a cumul des points sus-mentionnés.

